

Reunion ADC /CCC/ Chefs Constructeurs

17 novembre 2025

Résumé des raisonnements de la Rencontre ADC, CCC, Chefs Constructeurs

Contexte et Démarche de l'ADC

L'Association des chefs décorateurs de cinéma (ADC) a initié une phase d'écoute (jusqu'en décembre) en organisant une série de rencontres avec les différents corps de métier de la décoration (chefs constructeurs, peintres, sculpteurs, etc.). Cette démarche, déclenchée par une réaction collective à un email, vise à créer un espace de dialogue pour écouter les problématiques de chaque profession et dresser un état des lieux de la situation actuelle des équipes. L'ADC se positionne comme un initiateur et un facilitateur, non comme une entité décisionnaire. À l'issue de ces rencontres, une réunion plénière sera organisée avec des représentants de chaque groupe pour présenter une synthèse et une analyse des discussions, notamment à l'ADP (Association des Directeurs de Production).

Problématiques Transversales Majeures

Plusieurs problématiques structurelles touchent l'ensemble des métiers de la décoration :

1. "Heures Supplémentaires Non Payées" : Le non-paiement systématique des heures supplémentaires, tant en préparation qu'en tournage, est un problème central. Les équipes de décoration sont souvent exclues des outils de suivi des heures utilisés par le reste du tournage, ce qui nourrit un sentiment d'injustice et de traitement différencié.
2. ****Compression des Délais : ****Le temps de préparation est de plus en plus réduit, forçant les équipes à travailler dans la réaction plutôt que dans l'anticipation. Cette précipitation, particulièrement marquée sur les séries où les scénarios sont souvent incomplets, génère un stress important et une perte d'efficacité.
3. ****Disparités de Conventions Collectives : ****L'application de la convention de la télévision (aux tarifs plus bas) à des projets de plateformes à gros budgets (Netflix, Amazon) est une source de tension. Des départements (déco, costumes) parviennent parfois à négocier la convention cinéma, créant des inégalités et des ressentiments au sein de la même production.

4. ****Conditions de Travail Précaires :** **L'utilisation fréquente de friches industrielles non équipées (sans chauffage, ventilation, aspiration, lumière adéquate) pour la construction des décors dégrade les conditions de travail, compromet la qualité (peinture qui ne sèche pas, colle qui ne prend pas) et expose les équipes à des risques sanitaires.

Solution Proposée : Outil de Suivi des Heures "Paytime Déco"

Pour répondre au problème des heures supplémentaires, l'ADC travaille à la mise en place d'un outil informatique via la plateforme **Paytime**.

- ****Fonctionnement :** **Les techniciens saisissent leurs heures et notes de frais, qui sont validées par leur chef de poste, puis par la production. L'outil génère ensuite automatiquement un bulletin de salaire incluant les majorations.
- ****Initiative "Paytime Déco" :** **L'ADC financera un compte spécifique pour se concentrer sur la comptabilisation des heures supplémentaires pour tous les films et séries en France. Cet outil sera distribué gratuitement à toutes les équipes, avec une vigilance sur la charge de travail additionnelle qu'il pourrait engendrer pour les assistants et ensembliers.

Problématiques Spécifiques aux Chefs Constructeurs (CCC)

Le Cercle des Chefs Constructeurs (CCC) a été créé pour analyser les évolutions du métier et partager les constats des équipes (menuiserie, peinture, etc.).

1. ****Implication Tardive dans les Projets :** **C'est la problématique centrale. Les chefs constructeurs sont intégrés trop tardivement, ce qui les empêche d'anticiper, de sécuriser et d'optimiser la construction. Ils demandent à être impliqués plus en amont, dès la pré-production, pour participer à l'estimation des coûts, des délais et à la validation de la faisabilité technique, évitant ainsi des décisions budgétaires irréalistes prises sans leur expertise.
2. ****Pression et Complexité Croissante :** **L'accélération des rythmes de travail et la sophistication des décors (due aux caméras haute définition) augmentent la pression. Les chefs constructeurs doivent trouver des solutions techniques dans l'urgence, souvent en dehors des heures de travail.
3. ****Démarrage de Chantiers sans Plans :** **Il est fréquent de démarrer un chantier alors que les plans ne sont pas finalisés. Le chef constructeur doit alors "arracher" les plans au dessinateur pour occuper son équipe, ce qui entraîne une perte de temps et d'argent.
4. ****Enjeu Écologique :** **Les constructeurs se sentent injustement ciblés comme principaux responsables de l'empreinte carbone des films, alors que la construction ne représente qu'une faible part (environ 7% des 20% de l'impact du département décoration).

Tensions dans les Méthodes de Travail et la Collaboration

1. ****Le Processus de Conception :** La pression exercée sur les dessinateurs pour produire rapidement des plans, alors que le chef décorateur n'a pas encore finalisé sa vision, est une source de stress et d'inefficacité. Souvent, les plans produits sont trop détaillés et inadaptés aux contraintes budgétaires, alors que les équipes de construction n'ont besoin que des intentions esthétiques et des cotes principales.
2. ****Nécessité de Simplifier :** Les contraintes budgétaires et le paiement désormais plus strict des heures supplémentaires imposent de nouvelles méthodes : hiérarchiser les priorités, simplifier les éléments de décor en arrière-plan et accepter de livrer des documents de conception plus simples (croquis, esquisses, SketchUp basique) plutôt que des plans techniques sur-détaillés.
3. ****Clarification des Rôles :** Pour un travail efficace, chaque corps de métier doit respecter ses fonctions. Des tensions apparaissent lorsque les rôles se chevauchent (ex: un premier assistant expliquant comment construire). Le chef décorateur doit assumer son rôle d'arbitre et prendre des décisions claires.

Dynamiques Humaines et Structuration de la Profession

1. ****Disparités de Compétences :** Une différence est notée entre les chefs décorateurs expérimentés, plus à même de défendre leurs équipes, et les plus jeunes qui, par manque d'expérience, acceptent plus facilement des conditions dégradées. Ce "nivellement par le bas" dévalorise la profession, car les productions constatent qu'il est possible de faire des films avec des budgets très réduits, au détriment des conditions de travail.
2. ****Fragmentation de la Profession :** La création de multiples associations par métier (constructeurs, ensembliers, graphistes) est un symptôme des tensions internes et d'un besoin de structuration. Historiquement plus unie, l'équipe décoration fait face à des conflits générationnels et à une remise en cause des hiérarchies.
3. ****Formation de la Relève :** La formation des jeunes pose problème. La convention collective ne prévoit pas de poste d'apprenti (ex: "troisième assistant menuisier"), et les plannings serrés laissent peu de temps à la transmission. Le débat est ouvert entre exiger une formation de base (CAP) avant d'intégrer les équipes ou créer un statut et des quotas d'apprentis sur les grosses productions pour ne pas fermer la porte aux talents qui apprennent "sur le tas".

Prochaines Étapes et Actions à Mener

- **Poursuivre la phase d'écoute** avec les peintres, sculpteurs, repéreurs et le
- **Mad. Organiser une réunion plénière** pour présenter une synthèse des rencontres.

- ****Finaliser et distribuer l'outil "Paytime Déco"**** pour le suivi des heures.
- **Exiger systématiquement le paiement de toutes les heures travaillées** comme levier pour forcer les productions à mieux s'organiser.
- **Refuser collectivement les tarifs de la convention TV** pour les projets de plateformes à gros budget et exiger l'application de la convention cinéma.
- **Créer un document de référence** définissant les conditions minimales pour un lieu de travail temporaire (friche) afin de pouvoir refuser les sites inadaptés et non sécurisés.
- **Intégrer le chef constructeur plus en amont** dans les projets pour la validation technique, budgétaire et le choix des lieux de travail.
- **Organiser des réunions inter-métiers** (assistants, constructeurs, ensembliers) pour clarifier les rôles et responsabilités.
- **Réfléchir à la création d'un statut légal pour les apprentis** et à l'instauration de quotas de formation sur les projets d'envergure.